



Réponse finale de M. l'abbé Pinaud à Mgr Fellay : Maintenant ça suffit !



Le 14 janvier 2014

Monsieur le Supérieur Général,

Dans le prolongement de mon procès, votre réponse du 12 décembre 2013 à mon courrier posté le 9 du même mois, m'est bien parvenue.

Vous prenez acte du retrait de mon recours. Vous confirmez « l'entrée en force de la sentence prononcée à mon encontre par M. l'abbé Wuilloud dans le précepte pénal du 28 octobre 2013 », et vous me demandez « de me rendre *quam primum* à Montgardin,... »

Après les huit mois d'attente incompréhensible de mon procès... j'ai apprécié l'efficacité soudaine de votre secrétaire personnel qui appelait l'un de mes frères dès le 10 décembre 2013, s'impatientant au point de lui reprocher de ne pas connaître mon numéro de téléphone ! Le même jour à 21h30, il appelait aussi mes parents pour savoir si j'étais présent et obtenir mon numéro de portable. Un numéro qui ne semble pas avoir été utile jusqu'à ce jour.

Lorsque l'on consulte le dictionnaire aux mots 'mascarade', 'parodie' et 'simulacre', on constate qu'ils font référence à la notion de procès... Cette mascarade a été longue mais enfin elle touche à son terme.

Si j'ai accepté de subir cette parodie de procès ce n'est pas dans l'espoir d'obtenir justice, car personnellement, je n'ai plus de doute sur votre mépris de la parole donnée, au moins depuis août 2011, date de mon retour du Gabon.

Je n'ai accepté de le subir, ce simulacre de justice, que pour donner une nouvelle occasion aux confrères de constater votre malhonnêteté intellectuelle.

Maintenant ça suffit !

La disproportion exorbitante de la sentence, prouve, s'il en était besoin, que cette mise en



scène « burlesque et ridicule » ne correspond pas à la réalité... elle cache une volonté inavouée.

A la suite de la publication sur Austremoine.org de l'article du 11 novembre 2013 : « *La condamnation-justification de monsieur l'abbé Nicolas Pinaud* », vous avez voulu rencontrer son auteur le mercredi 20 novembre à Zurich et vous lui avez confié qu'il ne savait pas tout. Vous lui avez affirmé notamment qu'il ignorait que j'étais un « grand manipulateur » et que ce procès, en ce qui me concerne, n'était que « la pointe de l'iceberg ».

La sentence sanctionne donc un iceberg et une manipulation qui n'ont pas été précisés par l'acte d'accusation... Quel est cet iceberg et quelle est cette manipulation ?

De votre part, ne seraient-ce pas insinuations purement manipulatrices comme vous savez si bien le faire, vous et vos proches collaborateurs ?

Vous connaissez le jugement que porte Mgr Tissier de Mallerai sur ma sentence : elle est nulle, parce qu'entre autres choses, la collaboration formelle qui m'est reprochée est inexistante...

Dans de telles conditions, vous m'obligez à refuser de continuer sur cette voie hypocrite. Me soumettre une nouvelle fois à un énième abus de pouvoir nuirait au bien commun de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Il n'est donc ni raisonnable ni vertueux de prolonger cette comédie.

Votre affligeante et cruelle attitude me rappelle ces paroles de Jeanne à son bourreau : « *Évêque, c'est par toi que je meurs.* »

Votre aveuglement et votre obstination à détruire l'identité de notre Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X me consternent. Vous méprisez tout conseil, vous poursuivez avec acharnement votre but subversif en marchant sur les cadavres de vos prêtres.

Rien ne semble pouvoir vous arrêter. Que faire, sinon vous répétez ces paroles du divin Maître à son traître disciple : « *Ce que tu as à faire fais-le vite.* »

Maintenant ça suffit !

En la fête de saint Hilaire de Poitiers

Abbé Nicolas Pinaud,

suspens a divinis, sous votre juridiction.

Pièce Jointe : Image-souvenir de ma condamnation du 28 octobre 2013

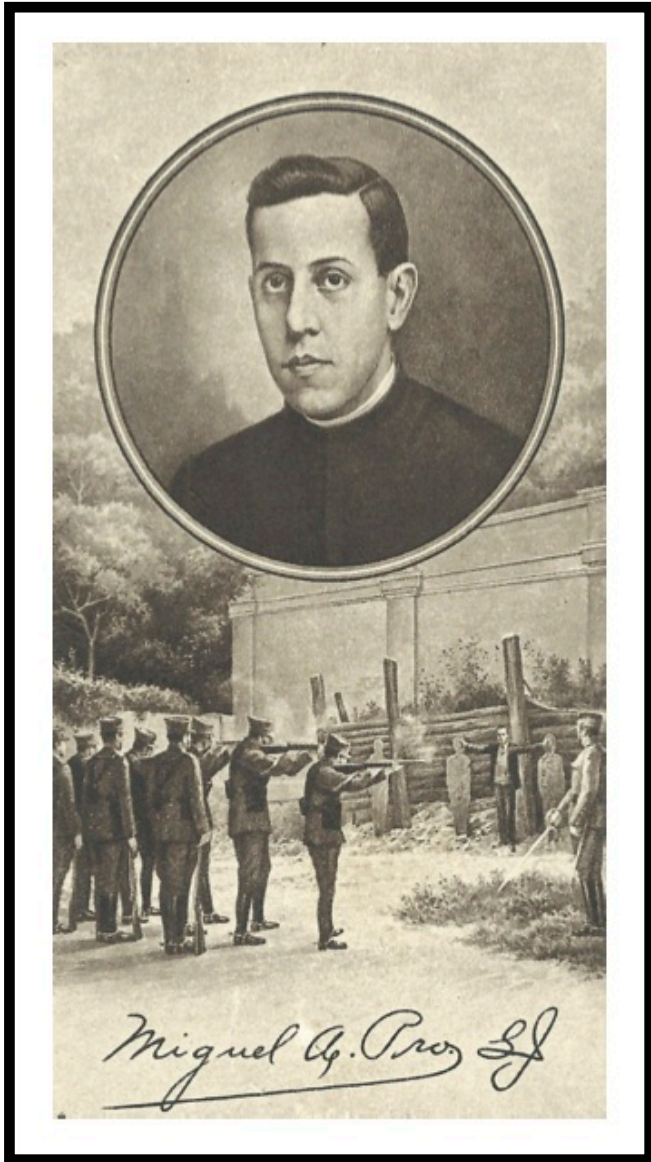


« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exclu, sans merci, de sa charge »
(Père X, Février 1961)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>





‘ Reus est mortis ’

Il est digne de mort

Matth. XXVI-66



Nicolas PINAUD

prêtre

**Souvenir de ma ‘*suspens a divinis*’
prononcée le 28 octobre 2013
par M. l’abbé Henri Wuilloud,
juge choisi par Mgr Fellay
et assisté des abbés
Pierpaolo Petrucci, assesseur,
Vincent Qilton, promoteur de Justice.**

Quid retribuam Domino ?

*Que rendrai-je au Seigneur...
pour tant d’honneur ?*